



Parc national  
de la Guadeloupe



Communiqué de presse

Saint-Claude, le 16 avril 2018

## L'accès à l'îlet Blanc interdit à partir le 1er mai

Comme chaque année, l'accès à l'îlet Blanc (L'îlet le plus à l'ouest des Îlets du Carénage) face au bourg de Sainte-Rose, ainsi que toute circulation à moins de 100 mètres de ses rives, sont interdits par arrêté préfectoral du **1er mai** jusqu'au **31 août** prochain.

Cette mesure, a pour objectif de protéger les sternes, ces oiseaux marins localement appelées "mauves", qui viennent se reproduire sur ce banc de sable et y installer leurs nids.

Le dérangement occasionné par la présence de personnes ou d'embarcations à proximité immédiate peut avoir de graves conséquences. Les sternes qui nichent au sol quittent leur nid au moindre dérangement : les œufs ou les poussins se retrouvent alors sans aucune protection. Si l'absence se prolonge, la progéniture périt rapidement soit par insolation, soit victime de prédateurs (bernard-l'hermite, oiseaux, ...). Les nids difficiles à distinguer dans le sable clair peuvent être aussi piétinés par les visiteurs mal informés...

**C'est la troisième année consécutive que la reproduction échoue pour les sternes, du fait de forts dérangements de la part de plaisanciers ou de kayakistes peu scrupuleux.**

Pour respecter l'arrêté préfectoral, les usagers habitués de l'îlet devront donc attendre la levée de cette interdiction, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> septembre, pour s'y rendre.

Des panneaux mis en place sur l'îlet lui-même et sur les quais du port de pêche de Sainte-Rose informent le public de cette interdiction qui s'impose à tous. Trois marques spéciales sont également mises en place autour de l'îlet à la limite des 100 mètres.

Contact presse : Maïtena JEAN  
Port : 0690 37 29 89  
Tél : +590 5 90 41 55 55- Fax : +590 5 90 41 55 56  
[maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr)

Parc national de la Guadeloupe  
Montéran - 97120 Saint-Claude



## . Un patrimoine à protéger

Deux espèces de sternes se reproduisent sur l'îlet Blanc. La Petite Sterne et la Sterne de Dougall. Pour cette dernière, classée en danger critique en Guadeloupe par l'Union mondiale pour la Nature (UICN), l'îlet blanc est l'unique site de reproduction dans notre archipel, d'où son importance majeure.

Chaque année avant l'arrivée des Sternes, les agents du Parc national interviennent sur le site pour le préparer (nettoyage, dératisation, pose de formes...).

Merci des les aider à préserver cet élément précieux du patrimoine de la Guadeloupe.

